

Commission Technique Départementale DE Volley-Ball

CATÉGORIES D'ÂGE ET SURCLASSEMENTS SAISON 2014-2015

Catégories		Championnats					
Âge	Année de naissance	Pupilles mixte	Poussins mixte	Benjamins mixte	Minimes mixte	Cadets Cadettes	Adultes (Féminin, Masculin, Mixte)
7 8	2007 2006	C C	<u>-</u> S1	-	-	-	- -
9 10	2005 2004	NA	C C	- S1	-	-	-
11 12	2003 2002	NA	NA	C	<u>-</u> S1	-	- -
13 14	2001 2000	NA	NA	NA	C C	- S1	-
15 16	1999 1998	NA	NA	NA	NA	C C	- S1
17 18	1997 1996	NA	NA	NA	NA	NA	C C
19-39	1975-1995	NA	NA	NA	NA	NA	С
>= 40	<= 1974	NA	NA	NA	NA	NA	С

C = Certificat médical simple ; S1 = Certificat médical avec surclassement d'une année ; NA = non autorisé Autres cas = Surclassement exceptionnel

Extraits du REGLEMENT MEDICAL DE L'UFOLEP du 11 avril 2008 :

.../...

Conformément à l'article L. 231-3 du code du sport, la participation aux compétitions est subordonnée à la présentation d'une licence sportive portant attestation de la délivrance d'un certificat médical, mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique sportive en compétition, pour laquelle elle est sollicitée, datant de moins d'un an.

L'obtention du certificat médical est la conclusion d'un examen médical qui peut être réalisé par tout médecin titulaire du doctorat d'État.

- 4- impose dans tous les cas de demande de surclassement :
- pour un surclassement d'une année, le certificat médical doit mentionner l'avis du médecin rédacteur du certificat d'aptitude,
- pour un **surclassement exceptionnel** de plus d'une année civile, une justification de demande de ce surclassement, signée de <u>l'entraîneur ou responsable de club</u> et contresignée par les <u>parents</u>, doit être jointe à l'avis d'aptitude établi par le médecin examinateur ; une copie de ces deux documents doit être adressée au médecin fédéral national.
- la participation aux compétitions sera alors conditionnée à la présentation d'un « accusé de réception » émanant du <u>médecin fédéral</u> autorisant ce surclassement.

.../...

Règlement complet :

http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/R%C3%A9glement%20m%C3%A9dical%20national%20UFOLEP%20adopt%C3%A9%20CD%20Chartres%202008.pdf







Commission Technique Départementale DE Volley-Ball

DEMANDE DE SURCLASSEMENT EXCEPTIONNEL SAISON 2014-2015

Club demandeur						
Nom :	N° d'affiliation à l'UFOLEP : 91					
Joueur Concerné						
Nom prénom :	N° licence si déjà connu :					
Date de naissance :						
Certificat médical avec indication du surclassement de années + compétition						
Date de la visite :	Surclassement de année(s)					
(exemple, voir tableau : avec un surclassement de 2 ans, un enfant de 9 ans pourra jouer dans la catégorie 11-12 ans)						
Demande de l'entraîneur ou du responsable du club						
Justification:						
Nom Prénom :	Qualité :					
Date :	Signature :					
Dute .						
Accord des responsables légaux						
Nom Prénom :	Qualité :					
Date :	Signature :					

A retourner, avec le certificat médical, à : UFOLEP 91, 8 allée Stéphane Mallarmé, BP58, 91002 EVRY CEDEX

